

CYCLO CLUB ROMAGNIEU :

COMPTE RENDU MORAL CYCLO ET VTT : Année 2021 :

Cette année, nous étions 88 licenciés : 43 adultes dont 12 féminines et 45 jeunes vététistes jusqu'à 18 ans dont 5 filles. Il y avait aussi 12 adhérents non licenciés.

Pour ce qui est des participations aux randos 2021, compte tenu de la situation sanitaire ; cela représente un total assez faible de 66 participations.

Deux participants en route (Rando de La Tour du Pin) , 59 en VTT et 5 en pédestre. Nous avons participé aux randos VTT : de Saint-Chef, Eyzin-Pinet, Chèzeneuve, Saint-Sulpice-des-Rivoires, La Bâtie-Divisin, Saint-Siméon-de-Bressieux et Morestel.

Comme vous le savez, en raison des restrictions dues au Covid, nous n'avons pas pu organiser notre rando cyclo qui a lieu traditionnellement en avril.

Heureusement par contre, nous avons pu organiser notre randonnée VTT et pédestre « La Romagnolande » le dimanche 24 octobre.

Pour le VTT :

Il y avait trois parcours :

- Un parcours de 17 km avec 190 m de dénivelé, entièrement sur Romagnieu.
- Un parcours de 30 km avec 660 m de dénivelé, un peu sur Romagnieu, mais surtout sur la Savoie.
- Et un parcours de 40 km avec 820 m de dénivelé, identique au 30 km et qui se terminait avec la fin du 17 km.

Pour les ravitos, le premier se trouvait au rond-point de Borgeron commun pour le 17 km et le 40 km et le second se tenait au carrefour de la Crusille au niveau de la bascule à Sainte-Marie-d'Alvey pour le 30 et le 40 km.

Pour la marche :

Il y avait trois parcours de 7, 9 et 14 km, avec des dénivelés respectifs de 140, 180 et 240 m qui allaient sur le secteur du Fayet à Romagnieu. Un seul ravito commun aux trois parcours se tenait au Fayet devant chez Noël Verdet.

Au niveau des mesures sanitaires:

Le pass sanitaire des participants était contrôlé à l'entrée de la salle des fêtes. Un bracelet fourni par Groupama était remis en échange à chaque personne contrôlée au niveau des inscriptions. Ceci dans le but de procéder plus rapidement au contrôle des participants sur les ravitos et d'éviter que des personnes peu scrupuleuses partent

faire la rando sans s'être inscrit et donc sans avoir réglé.

Pour éviter les attroupements, les inscriptions pouvaient se faire à l'avance sur Helloasso, site français de paiement sur internet pour les associations, avec en prime un euro de réduction pour toute inscription en ligne.

Les différents parcours étaient affichés à l'extérieur. Le sandwich diot offert à l'arrivée était servi à l'extérieur également, toujours dans le but de limiter les regroupements.

Pour les approvisionnements :

L'essentiel des achats pour les ravitos provenait de chez Carrefour Les Abrets.

Le fromage provenait de la fruitière d'Avressieux, le pain de chez Frédéric Riou et les diots avaient été commandés à la boucherie Ferrand à Pont de Beauvoisin.

Les saucissons et jambons furent offerts **comme habituellement par les Jambons d'Aoste.**

Publicité :

La rando avait été annoncée sur France bleue Isère.

Des panneaux d'annonce avaient été posés au bord des routes.

Un article avait paru dans le Dauphiné, des flyers avaient été déposés sur différentes randos et dans différentes enseignes et un mail annonçant la rando avait été envoyé aux différents clubs de la région.

Bilan :

Ce fut un succès grâce à une belle météo, aux nombreux bénévoles (45 au total) et à la très bonne communication réalisée en amont. Il y avait eu également peu de randos organisées avant la nôtre. Les règles sanitaires ont été très bien respectées. Pas de concentration de personnes ni à l'intérieur de la salle, ni à l'extérieur.

Les ravitos ont bien fonctionné. Les assiettes étaient bien garnies. Tous les participants ont apprécié les ravitaillements et les parcours. En tout, nous avons eu 707 participants tous parcours confondus :

- 365 marcheurs : 107 hommes, 229 femmes et dans ces marcheurs, nous avons eu 23 jeunes. Les amateurs de marche se sont répartis de la façon suivante : 62 personnes sur le 7 km, 156 sur le 9 km et 147 sur le 14 km.

- 342 vététistes (dont 62 jeunes de moins de 18 ans et 42 femmes au total) : 63 inscrits sur le 17 km, 120 sur le 30 km et 150 sur le 40 km.

A noter que nous avons eu 3 non partants qui s'étaient inscrits sur internet mais qui ne se sont pas présentés.

19 clubs FFCT ont été représentés dont les plus nombreux furent Clodomir avec 24 participants, le cyclo club de Coublevie avec 19 inscrits et le vélo club de L'Isle-d'Abeau avec 7 vététistes.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé au succès de la rando.

Ensuite, le club a participé cette année à deux projets sur l'école primaire de Romagnieu : le « savoir rouler à vélo » au printemps et le permis vélo en juillet.

Pour « le savoir rouler à vélo » :

Ce projet mis en place par l'USEP 38 a pour but d'apprendre aux élèves, sur plusieurs séances, comment se déplacer sur la voie publique en respectant la sécurité routière et comment bien maîtriser son vélo.

A la demande de la municipalité et de l'institutrice de l'école primaire, Mme Grange, le club a animé les séances regroupant un peu plus d'une vingtaine d'élèves de CE2 et CM1 chaque vendredi après-midi de fin mars à fin mai dans la cour de l'école ou au City parc.

La dernière séance du 28 mai se déroulant sur la journée et finalisant le projet, a conduit le groupe à se rendre à vélo au stade de La Bâtie-Montgascon rejoindre d'autres écoles de Fitialieu et de La Tour du Pin ayant participé également au projet, pour une rencontre avec des jeux portant sur la conduite du vélo.

Les élèves ont effectué ce jour-là 26 kms (aller-retour), ce qui représentait pour eux un challenge qu'ils ont tous réussi. Daniel, Nathalie et Gérard Peyraud-Magnin ont encadré ce projet qui a créé un engouement chez certains élèves et nous a permis, par la suite, d'enregistrer quatre inscriptions à notre école VTT début septembre.

Le Permis Vélo :

Le lundi 5 juillet après-midi, Daniel a fait passer le permis vélo aux élèves de la classe de CM2 de Mme Marinello, soit une vingtaine d'élèves qui ont tous réussi et obtenu leur diplôme, avec cependant un peu plus de difficultés pour certains.

L'épreuve, qui s'est déroulée autour du City parc, consistait en une activité pratique notée portant sur la maîtrise de la bicyclette, le respect des règles de sécurité routière, et le comportement des élèves devant agir en personne responsable.

Marie-Eve Paillet,
secrétaire Cyclo Club Romagnieu.

